

INTERVENTION DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI A LA 20^{ème} SESSION
DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL.

LE 27/10/2014

95

Etat examiné : L'Italie

Merci Madame/Monsieur le Président.

La délégation burundaise salue la délégation italienne.

Le Burundi félicite l'Italie pour les mesures législatives et institutionnelles adoptées, depuis le premier cycle de l'Examen Périodique Universel, en vue de mettre en œuvre les recommandations acceptées et pour améliorer la situation des droits de l'homme en général.

La délégation burundaise félicite le Gouvernement d'Italie pour les différentes mesures prises pour améliorer la protection et la promotion des droits des migrants.

Le droit à l'éducation étant un droit fondamental pour tout enfant, le Burundi salue la politique adoptée par le Gouvernement italien de l'« Education pour Tous », consistant en ce que la scolarité soit obligatoire même pour les mineurs étrangers résidant sur le sol italien.

Nous nous réjouissons des mesures prises par le Gouvernement italien pour lutter contre toute forme de discrimination, en l'occurrence le renforcement du Bureau National de lutte contre la discrimination (UNAR) ainsi que l'élargissement de son rôle.

Pour terminer, Le Burundi recommande au Gouvernement italien de tout mettre en œuvre pour accélérer le processus de ratification de la Convention Internationale sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

La délégation burundaise souhaite plein succès à l'Italie au présent cycle de l'Examen Périodique Universel.

Merci Madame/Monsieur le Président.

Speaker : NTAKABURIMVO Marie - Amélie